

COPIL-MOB : Le comité de pilotage – Qui fait quoi ?

Le Proviseur – M. FREMANTEAU

Responsable légal

Donne son aval pour les projets
Entérine les propositions
Signe les documents contractuels

La gestionnaire - Mme VITRY

Gère les budgets
Concertation avec l'agence comptable

Le documentaliste – M. RENARD

Diffusion des informations (activités, mobilités, événements...) sur le site du lycée, par la Web radio du lycée
En réalisant des reportages et rédigeant des articles

Les ERAEI-Mmes. ALONSO et GAGNE

Aident au montage des dossiers et la rédaction des rapports
Pilotent les actions, conseillent, font le relais avec la DRAEIC
Communication interne et externe
Proposent des événements tournés vers l'international

Les enseignants référents Erasmus+

ou enseignants relais
Mmes. CELERINE, GUTIERREZ, PAGLIERO, RANDRIA ; Mm. BILLAUD, DROUT, GARJAH, KRAEMER, MORENO
Partage d'expérience et d'expertise
Accompagnement des porteurs de projets
Donnent leurs avis et font le lien avec les équipes

Les porteurs de projet : Interviennent ponctuellement dans le COPIL-MOB

Conduisent un projet du début à la fin. Réalisent les mobilités et rédigent les rapports nécessaires

Le noyau permanent du COPIL-MOB : cases colorées